

## Conduite en sécurité de PEMP Formation et Tests CACES®

### OBJECTIFS

Conduire une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.  
Intégrer les règles de sécurité dans la conduite de la PEMP conformément au Référentiel du CACES® R386.  
Accéder à des emplacements et évoluer en hauteur en sécurité en utilisant une PEMP.  
Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de la machine.

### PARTICIPANTS

Opérateurs ou futurs opérateurs.

### MÉTHODES

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée composée de séquences théoriques en présentiel et à partir de ressources multimédia en autonomie ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

### ÉVALUATION

Epreuves théoriques et pratiques de la conduite de PEMP conformément à la Recommandation R386 en vue de la délivrance d'un CACES®.

### ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

#### THEORIE

- u Réglementation et textes en vigueur
- u Obligations du constructeur, du loueur, du chef d'entreprise
- u Grands principes de la conduite en sécurité
- u Principales caractéristiques et types de PEMP
- u Choix de l'appareil
- u Poste de commande principal, de sauvetage, de dépannage
- u Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- u Vérifications avant mise/remise en service et vérifications périodiques
- u Entretien du matériel
- u Carnet de bord
- u Balisage et signalisation
- u Analyse des risques et des règles d'utilisation
- u Gestes de commandement
- u Équipements de protection individuelle
- u Mise en position de transport de la PEMP.

#### PRATIQUE

Exercices pratiques de conduite sur PEMP

#### TESTS D'ÉVALUATION CACES®

Évaluation des connaissances théoriques et de savoir-faire en conduite en toute sécurité de PEMP (chaque type donne lieu à des tests spécifiques).

### MODALITÉS

Durée : voir tableau

Prix : Consulter le centre

*Un avis préparatoire à l'autorisation de conduite du personnel visé par l'animateur, est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis.*

## LES MOYENS DE L'INSTITUT



### Un accompagnement de votre projet de formation par un Conseiller avisé

Pour vous et avec vous, il :

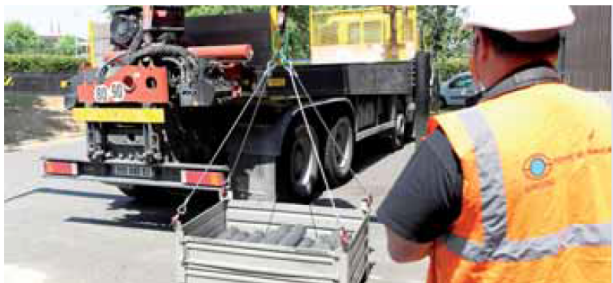
- **Qualifie la formation juste nécessaire** à vos salariés en termes de contenus et de durées.
- **Valide la faisabilité de votre formation** en intra-entreprise face aux contraintes du référentiel des Recommandations de la CNAMTS et le cas échéant, recherche une solution alternative.
- **Gère le renouvellement de vos formations et titres CACES®** de chacun de vos salariés.



### Des méthodes d'enseignement appropriées

Pour optimiser et garantir :

- Tous les temps de la formation exploités comme actions profitables à l'acquisition d'un savoir-faire dans la conduite, la manipulation de charges ou l'élévation des personnes.
- L'articulation des ateliers pédagogiques privilégie la pratique progressive de la conduite.
- L'auto apprentissage et l'auto évaluation des connaissances théoriques et de la manipulation des engins préparant, les stagiaires à leur rythme aux épreuves du CACES® sous la vigilance du formateur.



### Des Centres d'apprentissage de la conduite performants

- Tous les **centres de l'Institut sont certifiés** par l'organisme certificateur Global.
- Ils sont **aménagés** comme de véritables entreprises avec zones de stockage et de circulation intérieure et extérieure.
- Ils sont **équipés d'un nombre important d'engins** de différentes marques et catégories pour que les stagiaires s'exercent dans les conditions proches de leur réalité quotidienne.

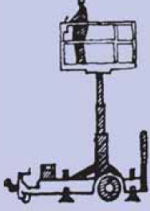

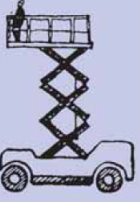



### L'ouverture de sessions interentreprises programmée en permanence

Parce que la **solution interentreprises est la plus appropriée** pour :

- Limiter les difficultés techniques de mise en œuvre des sessions.
- Éviter les contraintes d'indisponibilité des équipes, des espaces et des matériels qu'engendre une session en intra entreprise.
- Former très rapidement un salarié nouvellement embauché, muté ou promu, ou pour répondre à un marché d'une entreprise qui impose le dispositif CACES® aux entreprises extérieures.
- Disposer de programmes à la carte pour chacun de ses salariés en fonction des catégories d'engins qu'il utilise et de son expérience ou bien encore, en complément de formation en cas d'échec aux épreuves du CACES® (théorie et/ ou pratique).

## GUIDE DES TYPES DE PEMP ET DES FORMATIONS

Types de PEMP		Formation initiale	Recyclage
<b>Type 1 A</b> Travail à poste fixe Élévation verticale		Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>Type 1 B</b> Travail à poste fixe Élévation mutidirectionnelle		Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>Type 3 A</b> Châssis automoteur Élévation verticale		Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>Type 3 B</b> Châssis automoteur Élévation mutidirectionnelle		Durée Formation : 2 jours CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>Types 1B + 3B*</b>		Durée Formation : 2 jours CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>Types 1A + 3A*</b>		Durée Formation : 2 jours CACES® : 1 jour	Durée Formation : 1 jour CACES® : 1 jour
<b>RÉFÉRENCE FORMATION :</b> *Autres combinaisons : nous consulter		<b>R386D</b>	<b>R386R</b>